

COMMUNIQUÉ CFTC FINANCES

COMPTE RENDU DE L'AUDIENCE DE LA CFDT ET CFTC FINANCES LE 3 SEPTEMBRE AVEC LE MINISTRE GERALD DARMANIN

La CFDT et la CFTC Finances ont été reçues en audience mardi 3 septembre auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics et du Secrétaire d'État à la Fonction publique en présence de la Secrétaire générale des ministères par intérim, du Directeur Général des Finances publiques, de la Directrice générale des Douanes et de deux conseillers.

D'une durée d'une heure, cette audience n'a pas permis d'aborder tous les sujets. Trois sujets se sont dégagés : les effectifs, le réseau de la DGFIP et le recouvrement fiscal unique.

1- Effectifs

Le ministre de l'Action et des Comptes publics a annoncé **5 775 suppressions d'emplois** pour la période **2020-2022 pour le MACP**, qui se décompose ainsi :

- 2020 : -1653
- 2021 : -2161
- 2022 : -1961

La majorité des suppressions d'emplois sera supportée par la DGFIP. Il reste à recruter 100 agents à la Douane pour faire face au Brexit.

Le détail des suppressions de chaque direction sera communiqué par les directions générales.

2- DGFIP

Le DG de la DGFIP a fait part des « incompréhensions » autour du projet de la géographie revisitée. Pour lui, la concertation est importante et l'enjeu se situe au niveau local. Sur ce point, le Secrétaire d'État Dussopt a rappelé l'ordonnance à venir qui permettra l'articulation d'accords locaux majoritaires avec des accords nationaux.

Des changements sur les cartes des services publics de proximité sont à venir suite aux remontées des élus et des agents : création de services de gestion comptables, ajouts de points de contact, non fusion de SIE...

La CFDT et la CFTC Finances ont demandé si la DGFIP allait proposer le réseau des trésoreries dans le cadre de l'installation des Maisons France Services (MFS) (cf. Circulaire du premier ministre du 1^{er} juillet). Le ministre a répondu que sur les 300 MFS mises en place au premier trimestre 2020, un maximum de celles-ci s'appuierait sur des trésoreries existantes, sans plus de précision...

La CFDT et la CFTC Finances ont rappelé leurs critiques à propos des MSAP en terme de proximité (30 minutes) et de qualité de l'information donnée. Sur ce dernier point, le ministre de l'Action et des Comptes publics a confirmé que toute information fiscale serait délivrée par un agent des Finances publiques.

La CFDT et la CFTC Finances ont renouvelé leur demande d'études d'impact locales sur les usagers et les agents qui doivent accompagner les projets de l'administration. Ce point n'a pas été relevé par le Ministre.

Le ministre Darmanin a confirmé qu'aucune **mobilité** ne sera forcée. Le DGFIP a évoqué le « panel de solutions » offertes aux agents : formations, suivi de mission, antennes provisoires, télétravail, accompagnement RH personnalisé. Le secrétaire d'État a rappelé les dispositifs facilitant les mobilités (doublement de la PRS, amélioration des locaux administratifs et offres de logement).

La CFDT-CFTC Finances ont demandé que des garanties concernant l'IMT soit apportées aux agents qui quitteraient le périmètre de Bercy afin qu'ils ne soient pas lésés pour leur retraite. Pas de réponse.

Déconcentration de proximité

La CFDT-CFTC Finances ont fait part des inquiétudes des agents suites aux annonces du ministre (la dernière sur le transfert de quelques centaines d'agents à Chalons en Champagne). Ce dernier a répondu que les déménagements seraient étalés dans le temps (3 à 8 ans par exemple) et qu'il veillait à ne pas cibler de service en particulier ni de nombre d'agents précisément.

Un cahier des charges public sera mis en place afin que les villes puissent candidater pour accueillir des services rapidement (d'ici 3 mois).

Le ministre a confirmé que le contrat d'objectifs et de moyens 2020-2022 sera signé d'ici la fin de l'année.

3- Recouvrement fiscal unique

Le rapport Gardette a été remis le 29 août au ministre et sera communiqué aux OS le 4 septembre.

Le ministre serait prêt à revoir sa position sur une agence de recouvrement qui gérerait 1000 milliards d'euros. Mais le recouvrement unique fiscal et social est bien l'objectif du gouvernement. L'unification du recouvrement ne sera pas pour autant dans le PLF ou le PLFSS 2020.

Le recouvrement forcé qui avait été présenté dans un premier temps comme pouvant être assez facilement mis en œuvre, apparaît plus compliqué que prévu techniquement. Le ministre envisage de lancer une expérimentation.

Pour le ministre, la DGFIP sera le lieu où sera concentré le recouvrement fiscal, excepté certaines missions spécifiques telle la TICPE. La CFDT et la CFTC Finances ont alerté le ministre sur le fait que le recouvrement fiscal unique, associé au transfert de missions fiscales, va fortement déstabiliser l'administration des Douanes et les entreprises. De même, nous avons rappelé que la notion de spécificités devait être au cœur des discussions (gestion des marchandises, réactivité en cas de transaction, liaisons justice, etc.)

Cette brève audience de rentrée a été l'occasion pour le ministre d'annoncer les chiffres globaux de suppressions d'emploi pour le MACP et de donner une certaine visibilité sur leurs projets, tant à la DGFIP qu'à la Douane, qui doivent se discuter dans des groupes de travail ou des comités techniques.

Pour la CFDT et la CFTC Finances, les annonces du ministre sur les suppressions d'emplois ne sont pas de nature à rassurer les personnels qui pourront lui rappeler leurs inquiétudes et leurs revendications le 16 septembre prochain à la DGFIP.

CONTACT PRESSE CFTC :

Mail : federation,cftcfinances@gmail.com